

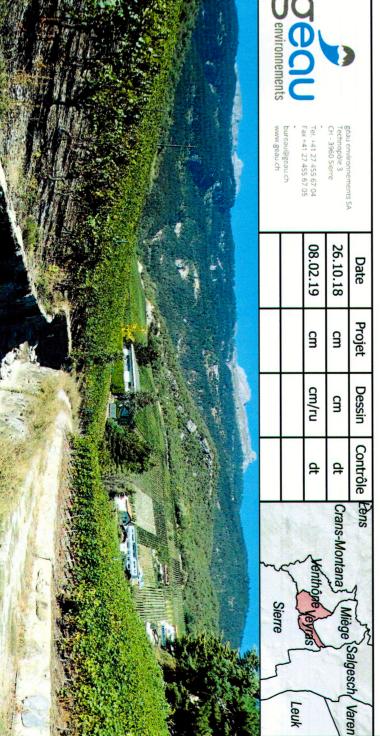


en séance du Homologue par le Conseit de la conseit de la

B3

Espace réservé aux eaux de surface (ERE) Le chancelier d'Etat:

SITUATION 1:10'000



Eaux nécessitant une étude ERE

Eaux ne nécessitant pas une étude ERE

À ciel ouvert

Plans d'eau

Lit: 2 m Indication de la largeur du lit et de l'ERE retenus

Espace réservé aux eaux de surface*

ERE théorique (à ciel ouvert)

ERE théorique (enterré)

ERE définitif (enterré) ERE définitif (à ciel ouvert)

ERE définitif mis à l'enquête sur Sierre (géau, 2017)

ERE définitif mis à l'enquête sur Venthône (biol conseils et KBM 2018)

